Classic Menthol 0 mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation

Classic Menthol 0 mg/mL

Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes
- électroniques
- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone : 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Not Classified Non classé

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun Pictogrammes : Aucun Mentions de danger : Aucun

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

 Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

13/12/2019 - Français 1/8

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
éthanol, alcool éthylique	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	0.5 – 0.75	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - Après contact avec les	- Peut provoquer une irritation des yeux.
yeux	

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)
	- Poudre d'extinction
	- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux - Production d'acroléine à haute température > 280°C

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

13/12/2019 - Français 2/8

Pour les secouristes

Classic Menthol 0 mg/mL

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pour les non-secouristes - Eloigner toute source d'ignition. - Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. - Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13

Maniement sûr: voir rubrique 7

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.

13/12/2019 - Français 3/8

- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
VME ppm (FR)	1000 ppm	
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3	
VLE ppm (FR)	5000 ppm	
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3	

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée di	Aucune donnée disponible		
рН		non applicable	non applicable		
Point de fusion		Aucune donnée di	sponible		
Point de congélation		Aucune donnée di	Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition		Aucune donnée di	Aucune donnée disponible		
Point éclair		Aucune donnée di	Aucune donnée disponible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée di	Aucune donnée disponible		
inflammabilité		Aucune donnée di	Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée di	Aucune donnée disponible		
Limite supérieure d'e	Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible		
Pression de la vapeur		Aucune donnée di	Aucune donnée disponible		

Classic Menthol 0 mg/mL

Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	soluble
Solubilité (Ethanol)	soluble
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible

13/12/2019 - Français 5/8

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé	
Danger par aspiration	- Non classé	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange		
EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible	
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible	
ErC50 algae	Aucune donnée disponible	
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible	

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
racteur de biocorrectitration (1 BO)	Aucune donnée disponible

13/12/2019 - Français 6/8

Classic Menthol 0 mg/mL

Log KOW Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

13/12/2019 - Français 7/8

Date d'émission : 13.12.2019

Version: 1

Classic Menthol 0 mg/mL

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotino

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	13/12/2019	

Textes des phrases réglementaires

|--|

*** ***

13/12/2019 - Français 8/8

Classic Menthol 3 mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation

Classic Menthol 3 mg/mL

Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
Conseils de prudence	

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

13/12/2019 - Français 1/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH	: Aucun	

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS: 54-11-5 Numéro d'identification UE: 614-001-00-4 N°CE: 200-193-3	0.25 - 0.3	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
éthanol, alcool éthylique	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	0.5 – 0.75	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes et effets - Après contact avec la pea	u - Peut provoquer une irritation cutanée
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Douleurs stomacales. - Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

2/9 13/12/2019 - Français

Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)
	- Poudre d'extinction
	- Jet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.	
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.	
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).	

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13

Maniement sûr: voir rubrique 7

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

3/9 13/12/2019 - Français

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau

Version: 1

Date d'émission : 13.12.2019

- Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
Nicotine ATP10 (54-11-5)		
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3	
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
VME ppm (FR)	1000 ppm	
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3	
VLE ppm (FR)	5000 ppm	
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3	

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Aucune information disponible.
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

13/12/2019 - Français 4/9

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide	
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère	
Seuil olfactif		Aucune donnée dis	ponible	
pН		non applicable		
Point de fusion		Aucune donnée dis	ponible	
Point de congélatior	1	Aucune donnée dis	ponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée dis	ponible	
Point éclair		Aucune donnée dis	ponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée dis	ponible	
inflammabilité		Aucune donnée dis	ponible	
Limite inférieure d'e	xplosivité	Aucune donnée dis	ponible	
Limite supérieure d'	explosivité	Aucune donnée dis	ponible	
Pression de la vape	ur	Aucune donnée dis	ponible	
Densité de la vapeu	r	Aucune donnée dis	ponible	
Densité relative		Aucune donnée dis	ponible	
Densité		Aucune donnée dis	ponible	
Solubilité (Eau)		soluble		
Solubilité (Ethanol)		soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants	organiques)	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible		
Température d'auto	-inflammabilité	Aucune donnée dis	ponible	
Température de déc	composition	Aucune donnée dis	ponible	
Viscosité, cinématiq	ue	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamiqu	ie	Aucune donnée dis	ponible	

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

13/12/2019 - Français 5/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.			
10.4 - Conditions à éviter			
- Eloigner toute source d'ignitio	n.		
10.5 - Matières incompatible			
- Agent réducteur.			
10.6 - Produits de décompos	sition dangerouy		
- Production d'acroléine à haut	e temperature. > 280°C		
RUBRIQUE 11: Informat	ions toxicologiques		
11.1 - Informations sur les e	ffets toxicologiques		
Toxicité aiguë	- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 -	Nocif en cas d'ingestion	
Toxicité : Mélange			
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible	
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible	
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible	
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible	
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible	
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible	
	- Nocif par ingestion.		
Toxicité : Substances			
	Nicotine ATP10 (54-11-5)		
	LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
	LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
	LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé		
<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire	- Non classé		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé		
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé		
Cancerogénité	- Non classé		
Toxicité pour la reproduction	- Non classé		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé		

13/12/2019 - Français 6/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles -

- Non classé

exposition répétée

- Non classé Danger par aspiration

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

7/9 13/12/2019 - Français

Classic Menthol 3 mg/mL

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

13.1 - Methodes de traitement des déchets	
Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Aucun

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	13/12/2019	

Textes des phrases réglementaires

13/12/2019 - Français 8/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables

*** ***

13/12/2019 - Français 9/9

Classic Menthol 6 mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation

Classic Menthol 6 mg/mL

Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
Conseils de prudence	

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

13/12/2019 - Français 1/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH	: Aucun	

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d´identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.5 - 0.6	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
éthanol, alcool éthylique	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	0.5 – 0.75	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Peut provoquer une irritation cutanée
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Douleurs stomacales.
	- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

2/9 13/12/2019 - Français

	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13

Maniement sûr: voir rubrique 7

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

3/9 13/12/2019 - Français

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau

Version: 1

Date d'émission : 13.12.2019

- Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Aucune information disponible.
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

13/12/2019 - Français 4/9

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dis	ponible		
Point de congélation	1	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Point éclair		Aucune donnée dis	ponible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dis	ponible		
inflammabilité		Aucune donnée dis	ponible		
Limite inférieure d'ex	xplosivité	Aucune donnée dis	ponible		
Limite supérieure d'e	explosivité	Aucune donnée dis	ponible		
Pression de la vape	ur	Aucune donnée dis	ponible		
Densité de la vapeu	r	Aucune donnée dis	ponible		
Densité relative		Aucune donnée dis	ponible		
Densité		Aucune donnée dis	ponible		
Solubilité (Eau)		soluble			
Solubilité (Ethanol)		soluble			
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dis	ponible		
Solubilité (Solvants	Solubilité (Solvants organiques)		ponible		
Log KOW		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Température de décomposition		Aucune donnée dis	ponible		
Viscosité, cinématique		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamique		Aucune donnée dis	ponible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

13/12/2019 - Français 5/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.				
10.4 - Conditions à éviter				
- Eloigner toute source d'ignitio	- Eloigner toute source d'ignition.			
10.5 - Matières incompatible	es			
- Agent réducteur.				
10.6 - Produits de décompos	sition dangereux			
- Production d'acroléine à haut	e température. > 280°C			
	·			
RUBRIQUE 11: Informat	ions toxicologiques			
11.1 - Informations sur les e	ffets toxicologiques			
Toxicité aiguë	- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 -	Nocif en cas d'ingestion		
Toxicité : Mélange				
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible		
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible		
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible		
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible		
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible		
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible		
	- Nocif par ingestion.	Addance definice dispensio		
Toxicité : Substances	, ,			
	Nicotine ATP10 (54-11-5)			
	LD50 oral (rat)	5 mg/kg		
	LD50 dermal (rat)	10 mg/kg		
	LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg		
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé			
<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire	- Non classé			
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé			
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé			
Cancerogénité	- Non classé			
Toxicité pour la reproduction	- Non classé			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé			

13/12/2019 - Français 6/9

<u>LogicSDS</u>

Classic Menthol 6 mg/mL

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration

- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea > 0.24 mg/l	

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

7/9 13/12/2019 - Français

Classic Menthol 6 mg/mL

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

13.1 - Methodes de traitement des déchets	
Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Aucun

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	13/12/2019	

Textes des phrases réglementaires

13/12/2019 - Français 8/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables

*** ***

13/12/2019 - Français 9/9

Classic Menthol 9 mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation

Classic Menthol 9 mg/mL

Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement Pictogrammes des risques Attention



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

13/12/2019 - Français 1/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH	: Aucun	

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS: 54-11-5 Numéro d'identification UE: 614-001-00-4 N°CE: 200-193-3	0.75 - 0.9	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
éthanol, alcool éthylique	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	0.5 – 0.75	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes et effets - Après contact avec la pea	u - Peut provoquer une irritation cutanée
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Douleurs stomacales. - Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

2/9 13/12/2019 - Français

	- Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.	
	- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.	
	- Utiliser un équipement de protection personnel.	
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).	

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

3/9 13/12/2019 - Français

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau

Version: 1

Date d'émission : 13.12.2019

- Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Aucune information disponible.
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

13/12/2019 - Français 4/9

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide		
Couleur	Claire	Odeur	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Point de congélation	1	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Point éclair		Aucune donnée dis	ponible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dis	ponible		
inflammabilité	inflammabilité Aucune donnée disponible		ponible		
Limite inférieure d'ex	xplosivité	Aucune donnée dis	ponible		
Limite supérieure d'e	explosivité	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Pression de la vape	ur	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Densité de la vapeur		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Densité relative		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Densité		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Eau)		soluble	soluble		
Solubilité (Ethanol)		soluble	soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Log KOW		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Température de déc	Température de décomposition		Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématiq	ue	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamiqu	Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

13/12/2019 - Français 5/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.			
10.4 - Conditions à éviter			
- Eloigner toute source d'ignition	n.		
10.5 - Matières incompatible	es		
- Agent réducteur.			
10.6 - Produits de décompo	sition dangereux		
- Production d'acroléine à haut	e température. > 280°C		
RUBRIQUE 11: Informat	ions toxicologiques		
11.1 - Informations sur les e	ffets toxicologiques		
Toxicité aiguë	- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 -	Nocif en cas d'ingestion	
Toxicité : Mélange			
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible	
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible	
LD50 dermal (rabbit) Aucune donnée disponible			
LC50 inhalation (rat) Aucune donnée disponible			
	LC50 inhalation dusts and mists (rat) Aucune donnée disponible		
	LC50 inhalation vapours (rat) Aucune donnée disponible		
- Nocif par ingestion.			
Toxicité : Substances			
	Nicotine ATP10 (54-11-5)		
	LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
	LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
	LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	· · · · · ·	
<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire	- Non classé		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé		
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé		
Cancerogénité	- Non classé		
Toxicité pour la reproduction	- Non classé		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé		

13/12/2019 - Français 6/9

Classic Menthol 9 mg/mL

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles -

- Non classé

exposition répétée

- Non classé Danger par aspiration

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible	
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible	
ErC50 algae	Aucune donnée disponible	
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible	

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

7/9 13/12/2019 - Français

Classic Menthol 9 mg/mL

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

13.1 - Methodes de traitement des décriets	
Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Aucun

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	13/12/2019	

Textes des phrases réglementaires

13/12/2019 - Français 8/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables

*** ***

13/12/2019 - Français 9/9

Classic Menthol 12 mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation

Classic Menthol 12 mg/mL

Nom chimique

Nom chimique
Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement :

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion	
Conseils de prudence		

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

13/12/2019 - Français 1/9

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	: Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

Version: 1

Date d'émission : 13.12.2019

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	1 – 1.2	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
éthanol, alcool éthylique	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	0.5 – 0.75	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
En cas d'innalation	- Veiller a lin annort d'air trais
	v cilici a all'apport a all'ilais.

Après contact avec la peau - Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et

abondamment avec eau et savon.

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche Après contact avec les yeux

oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau.

- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

Symptômes et effets - Après contact avec les - Peut provoquer une irritation des yeux.

yeux

- Douleurs stomacales. Symptômes et effets - En cas d'ingestion

- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

13/12/2019 - Français 2/9

Classic Menthol 12 mg/mL

Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)
	- Poudre d'extinction
	- Jet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.	
	 Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. 	
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).	

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

3/9 13/12/2019 - Français

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau

Version: 1

Date d'émission : 13.12.2019

- Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
Nicotine ATP10 (54-11-5)		
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3	
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
VME ppm (FR)	1000 ppm	
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3	
VLE ppm (FR)	5000 ppm	
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3	

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Aucune information disponible.
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

13/12/2019 - Français 4/9

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide	
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère	
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
рН		non applicable		
Point de fusion		Aucune donnée dispo	nible	
Point de congélation	1	Aucune donnée dispo	nible	
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée dispo	nible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	nible	
inflammabilité		Aucune donnée dispo	nible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'	Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeu	r	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Densité	Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		soluble	soluble	
Solubilité (Ethanol)		soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	nible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dispo	nible	
Log KOW		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Température de déc	Température de décomposition		nible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée dispo	nible	

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

13/12/2019 - Français 5/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.			
n.			
es			
sition dangereux			
•			
200			
ions toxicologiques			
ffets toxicologiques			
- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4	I - Nocif en cas d'ingestion		
LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible		
	Aucune donnée disponible		
	Aucune donnée disponible		
, ,	Aucune donnée disponible		
,	Aucune donnée disponible		
` ,	Aucune donnée disponible		
	, tudano do mod disponiblo		
·			
==			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
` '	5 mg/kg		
· · ·	10 mg/kg		
	70 mg/kg		
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l		
- Non classé			
	n. sition dangereux e température. > 280°C ions toxicologiques ffets toxicologiques - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 LD50 oral (rat) LD50 dermal (rat) LD50 dermal (rabbit) LC50 inhalation (rat) LC50 inhalation dusts and mists (rat) LC50 inhalation vapours (rat) - Nocif par ingestion. Nicotine ATP10 (54-11-5) LD50 dermal (rabbit) LC50 inhalation dusts and mists (rat) - Non classé - Non classé		

13/12/2019 - Français 6/9

Classic Menthol 12 mg/mL

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles – exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13/12/2019 - Français 7/9

Classic Menthol 12 mg/mL

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

10.1 Methodes de traitement des decriets	
Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au

rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Aucun

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	13/12/2019	

Textes des phrases réglementaires

13/12/2019 - Français 8/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables

*** ***

13/12/2019 - Français 9/9

Classic Menthol 16 mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation

Classic Menthol 16 mg/mL

Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement Pictogrammes des risques Attention



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.	
--	--

13/12/2019 - Français 1/9

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P501 Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases FUH	· Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d´identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	1.35 – 1.5	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
éthanol, alcool éthylique	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	0.5 – 0.75	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	- Rincer la bouche abondamment à l'eau.

- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes et effets - Après contact avec la pea	<u>a</u> u - Peut provoquer une irritation cutanée
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.

- Douleurs stomacales. Symptômes et effets - En cas d'ingestion

- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

13/12/2019 - Français 2/9

Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)
	- Poudre d'extinction
	- Jet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13

Maniement sûr: voir rubrique 7

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

3/9 13/12/2019 - Français

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau

Version: 1

Date d'émission : 13.12.2019

- Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Aucune information disponible.
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

13/12/2019 - Français 4/9

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

CouleurClaireOdeurSeuil olfactifAucune donnée disponiblepHnon applicablePoint de fusionAucune donnée disponiblePoint de congélationAucune donnée disponiblePoint d'ébullitionAucune donnée disponiblePoint éclairAucune donnée disponibleTaux d'évaporationAucune donnée disponible	Légère		
pH non applicable Point de fusion Aucune donnée disponible Point de congélation Aucune donnée disponible Point d'ébullition Aucune donnée disponible Point éclair Aucune donnée disponible			
Point de fusionAucune donnée disponiblePoint de congélationAucune donnée disponiblePoint d'ébullitionAucune donnée disponiblePoint éclairAucune donnée disponible			
Point de congélationAucune donnée disponiblePoint d'ébullitionAucune donnée disponiblePoint éclairAucune donnée disponible			
Point d'ébullition Aucune donnée disponible Point éclair Aucune donnée disponible			
Point éclair Aucune donnée disponible			
Taux d'évaporation Aucune donnée disponible			
inflammabilité Aucune donnée disponible			
Limite inférieure d'explosivité Aucune donnée disponible			
Limite supérieure d'explosivité Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeur Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur Aucune donnée disponible			
Densité relative Aucune donnée disponible			
Densité Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Eau) soluble	soluble		
Solubilité (Ethanol) soluble	soluble		
Solubilité (Acétone) Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Solvants organiques) Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		
Log KOW Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		
Température de décomposition Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

13/12/2019 - Français 5/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

- Des réactions dangereuses n	e se produisent pas si utilisé et stocké correcteme	nt.
10.4 - Conditions à éviter		
- Eloigner toute source d'ignitio	n.	
10.5 - Matières incompatible		
- Agent réducteur.	~	
10.6 - Produits de décompos	sition dangereux	
- Production d'acroléine à haute	<u> </u>	
- 1 Toddetion a defoicine a made	e temperature. > 200 G	
RUBRIQUE 11: Informat	ions toxicologiques	
11.1 - Informations sur les e	ffets toxicologiques	
Toxicité aiguë	- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - N	ocif en cas d'ingestion
Toxicité : Mélange		
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible
		Addute doffilee disponible
	- Nocif par ingestion.	
Toxicité : Substances		
	Nicotine ATP10 (54-11-5)	
	LD50 oral (rat)	5 mg/kg
	LD50 dermal (rat)	10 mg/kg
	LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	

13/12/2019 - Français 6/9

Version: 1

Date d'émission: 13.12.2019

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration

- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

7/9 13/12/2019 - Français

Classic Menthol 16 mg/mL

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

13.1 - Methodes de traitement des déchets	
Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au

rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	13/12/2019	

Textes des phrases réglementaires

13/12/2019 - Français 8/9

Classic Menthol 16 mg/mL

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables

*** ***

13/12/2019 - Français 9/9